



Probleme avec huissier suite a saisie vente

Par **jcv**, le **29/12/2008** à **18:55**

ma mere ageede 79ans avait contracter un pret aupres de sofinco par intermediaire de sa banque c agricole A ce jour apres des problemes de paiement que je passe le c a ne veut plus rien savoir et a remis la procedure aupres d un cabinet d huissier Apres des palabres j ai reussi a avoir une entente de versement de 150 euros mensuel depuis mars08 (la somme totale arretee est de 7058euro+frais huissier a chaque acte)le versement a ete depuis 3mois passer a250EUROque j honore a date precise Entre temps (soit disant par pression du c a) l huissier a fait une saisie vente des meubles mais sans la vente remis a fin decembre Aujourd'hui apres avoir passe un coup de fil pour me rassurer sur la vente a savoir si elle etait effective je suis tomber sur une autre personne du cabinet d huissier qui m a affirmer du moment que les versements mensuel etaient effectuer je n avais pas a m inquieter de la vente (entre temps ma mere est entrer en maison de repos apres un sejour a l hopital pour raison de sante)Maintenant je dois m occuper de la placer en maison de retraite et donc de m occuper de la vente de son habitation et de sa voiture et je viens d etre relancer par la personne qui s occupe du dossier dans le cabinet d huissier en me demandant de payer une grosse partie de la somme (soit dans les 5000euro)pour annuler la vente Qu en pensez vous ?Est ce une pression de plus pour finir le dossier ?ou bien suis je en partie rassurer par les echeances que j effectue tous les fins de mois?pouvez vous aussi me rencarder sur les possibilites pecuniers pour placer ma mere en maison de retraite(viager hypothec ,hypothec,vente,location de son bien immobilier)?en complement de sa retraite qui ne suffit pas a financer toute la prestation

Par **jeetendra**, le **29/12/2008** à **20:10**

bonsoir, regardez sur legavox.fr, le blog des huissiers et débiteurs, vous trouverez des

informations utiles, prenez également contact avec le maison de justice et du droit de votre département, le centre d'information sur les droits des femmes, courage à vous, bonne fête de fin d'année, cordialement